



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE **"La truite des Monédières"**

REUNION DU BUREAU ***Le 23 Avril 2014 à 20H à Egletons***

Le Bureau de l'AAPPMA « La Truite des Monédières » s'est réuni le **23 Avril 2014** à 20H00 au domicile du président, M. Roland LAURENT.

- *Etaient présents* : M. LAURENT Roland (RL), Mme FERREIRA DE ALMEIDA Sylvie (SFDA), M. PETITJEAN Stéphane (SP), Mme BOUVARD Josiane (JB), M. BOUVARD Marc (MB), M. ALTIERI Guillaume (GA)

- *Etaient excusés* : M. Serge VITRAC

Le président Roland Laurent accueille et remercie tous les participants à cette réunion. Il présente l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Assemblée générale de la Fédération
- Plan de développement du loisir pêche
 - Convention de l'étang de Lachaud
 - Consultation réglementaire FNPF
- Réunion des présidents / secrétaires / trésoriers
 - Question diverses

M. Petitjean, secrétaire de l'association, est désigné secrétaire de séance pour cette réunion.

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Assemblée générale annuelle de la Fédération

RL présente le bilan de l'assemblée générale de la Fédération à Lubersac.

N.B : journée découverte grands migrateurs à Tuilières proposée par MIGADO le 26/04 en Dordogne. RL présente le programme. Quels bénévoles y participent ?

Action : Pas d'inscription. Prévenir la FD.

PDDL

SP présente le projet des aires de stationnement. RL précise le seul problème qui lui apparaît, à savoir le pont de Lanour. SFDA présente la trame à renvoyer à la FD. SP s'occupe de récupérer la version informatique.

RL propose la création d'un parcours de graciation passion. A faire valider en CA. Proposition de la Dadalouze. Sans arillon toutes techniques. A partir de 2016.

SFDA parle du projet de l'aménagement du plan d'eau du barrage de Corrèze. A préparer.

Action : Ecrire à la FD

Etangs de Lachaud

RL précise que la convention avec la mairie est validée. L'AAPPMA possède dès lors les droits de pêche sur le plan d'eau. SP précise qu'on aurait du faire une vidange pour faire un état 0 du peuplement piscicole en cas de fin de la convention.

SP propose ensuite le détail du règlement intérieur qui avait déjà été abordé précédemment en conseil d'administration. MB demande si le nombre de cannes ne devrait pas être inférieur ? Les autres membres estiment que deux cannes est un nombre suffisant. RL demande le rajout dans le règlement de l'interdiction de capture des quelques gros individus de carpes présents dans le plan d'eau.

Action : Journée de lancement reportée à une date ultérieure après les aménagements (curage du petit étang + aménagement des berges)

RL doit prendre rendez-vous avec la commune pour voir l'état d'avancement des aménagements (ne pas oublier de parler du problème des ragondins et de la possibilité de les piéger)

SP doit préparer le modèle de panneau à implanter sur le site ainsi que le modèle de carte de pêche afin de faire chiffrer les deux.

Pour le moment, pas de communication autour de l'étang.

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Réglementation pêche

RL précise que nous avons été consultés lors de la réforme nationale réglementaire de la pêche en eau douce. Nous avons répondu au questionnaire dirigé, mais après le retour de la FD, il s'avère que nos propositions et remontées n'ont pas été prises en compte... L'ensemble du bureau s'interroge sur l'intérêt d'une telle consultation si les éléments ne sont pas repris...

Réunion des présidents/ trésoriers/secrétaires

SFDA était présente et présente le bilan.

- **PDDL** : bilan de l'état des lieux et du diagnostic présenté par le président Priolet. La FD attend les propositions des AAPPMA pour la labellisation des parcours (Famille-Passion et Découverte). SFDA précise qu'il existe beaucoup de contraintes pour les parcours « découverte » et « famille ». Le canevas des projets est à faire remonter à la FD notamment grâce aux documents mis à disposition. Les projets doivent être envoyés à la FD pour fin Avril, nous sommes donc déjà en retard !

- **Evaluation du poids économique de la pêche en France** : exposé fastidieux du bilan final de l'étude sur le poids économique de la pêche en France. Le principal résultat réside dans le chiffre global d'un impact économique d'environ 2 milliards d'euros par an pour toute la filière soit 681 € / an.
- **Plusieurs autres points divers abordés.**

Questions et informations diverses

• PÊCHES ELECTRIQUES ONEMA :

RL informe les membres du bureau des dates de pêches électriques réalisées par l'ONEMA sur notre territoire en 2014 :

- Pont de Franchesse : 25/06 à 9H00
- Hydromorphologie : 25/06 à 9H30
- Corrèze de Pradines au pont du Travers : 24/07 à 13H30
- Douyge à Saint-Augustin : 31/07 à 10H00

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



- **Réservation salle municipale de Corrèze :**

RL informe le bureau d'un courrier reçu par la mairie de Corrèze concernant les nouvelles modalités de réservation de la salle :

- Réservation gratuite pour toutes les associations de Corrèze. 300 € de location + Caution de 50 € + assurance locative en responsabilité civile + état des lieux obligatoire
- Responsabilité civile .

- **Etude de la continuité écologique sur la Corrèze de Pradines par des étudiants en BTS au Lycée Agricole Henri Queuille à Neuvic :**

RL informe le bureau que la restitution des travaux réalisés par ce groupe d'étudiants aura lieu le mardi 13 Mai au Lycée agricole à Neuvic de 10H30 à 12H30. SP et RL se rendront à cette restitution.

Nul n'intervenant, la séance est levée à 22H15. Le président remercie chaleureusement tous les membres du bureau.

Le Président
de « *La Truite des Monédières* »

Le Secrétaire
de « *La Truite des Monédières* »

Roland LAURENT

Stéphane PETITJEAN

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>